

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /

Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. Page 185 comporte une numérotation fautive: p. 18.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						



LIBRE PENSÉE

LA
PETITE REVUE

BI-MENSUELLE

Economie Politique et Sociale
Philosophie, Littérature
Sciences et Arts

Administration : 36, rue St-Laurent
MONTREAL

Boite de Poste 2177 Tél. Main 2256



Abonnement : \$1.00 par année



LA PETITE REVUE

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois

Vol. II

MONTREAL, 20 JUIN 1900

N° 12

NOS VICISSITUDES

Les réformes se poursuivent à l'Hôtel-de-Ville. On voit bien que c'est une ère de vertu que les pouvoirs ont inauguré ; une ère de vertu et une ère de prudence. A après avoir mis un frein au feu des passions, on veut en mettre un au feu des cigares.

Un vieux règlement, tombé en désuétude, dit :

“ Il est expressément défendu de tenir aucune chaise, banc, siège ou autre obstruction quelle qu'elle soit, dans aucune aile, passage, escalier ou allée d'aucun théâtre ou salle publique, ou de fumer dans aucun dit théâtre, excepté dans la tabagie.”

Ces recommandations sont tirées de l'article 72 du règlement 107, et visent particulièrement les cafés-concerts.

A quoi rimerait la remise en vigueur de ce règlement suranné ?

Quel danger y a-t-il de laisser fumer dans ces sortes d'établissements ?

En vérité l'on se demande si le pouvoir municipal n'a pas fait la gageure de pousser à bout la patience des contribuables. Si on laisse sans de véhémentes protestations le conseil accomplir toutes ces imbéciles tracasseries, la porte, une fois ouverte sur ces abus vexatoires, laissera passer tout le reste. Après avoir défendu de fumer dans les établissements publics où se réunissent les fumeurs, on empêchera de fumer dans la rue, puis dans les maisons privées. Ce serait logique ; car, enfin, pourquoi veut-on interdire la combustion du tabac dans les cafés-concerts ? Il ne peut y avoir que deux raisons également mauvaises pour appuyer cette exorbitante prétention. La première, au nom d'une ligue quelconque qui s'oppose à l'usage du tabac ; la seconde, au nom de la prudence pour empêcher les incendies.

Or, les anti-fumeurs ne peuvent et ne doivent opérer que par la persuasion, cela au nom de la liberté dont nous sommes censés jouir. Nul ne force ceux qui n'en veulent point faire usage à brûler du tabac... donc, qu'ils nous laissent en paix. Le second motif n'est pas moins arbitraire tout en étant plus puéril. Ce n'est jamais dans une salle de spectacle, que l'on y fume ou que l'on n'y fume point, que le

danger d'incendie se manifeste. On voudrait incendier un établissement par ce moyen que l'on ne pourrait y parvenir. Nul à l'Hôtel-de-Ville n'ignore cette vérité. Alors pourquoi nous menacer de cette mesure draconienne ? Pourquoi ajouter encore aux sourdes rumeurs provoquées dans la masse par une série de poursuites qui ressemblent à la persécution. Serait-ce que la Ville, dans le but d'augmenter ses ressources, voudrait créer de nouvelles occasions d'imposer des amendes ?

On le dirait, vraiment, et même bien des gens n'hésitent pas à l'affirmer.

LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS

De forme nuageuse et d'autant plus inquiétante que ces procédés en sont aussi abusifs qu'audacieux et imprévus, telle est la politique de cette république américaine, inaccessible sur son continent, que l'enivrement de succès vraiment trop faciles pour justifier sa prétention à les encenser, ont rendu ambitieuse et égoïste ; qui masque ses accaparement sous les dehors de la civilisation et dont l'impérialisme intolérant et agressif, fondé sur une doctrine servie sous toutes les formes et à toute occasion, donne prise aux interprétations les plus fâcheuses et autorise toutes les défiances ; en un mot une politique qu'il n'est pas excessif de qualifier de conquérante et qui par cette raison est en contradiction flagrante avec les principes mêmes de son existence, et avec les nobles traditions d'une indépendance glorieusement conquise au prix du sang de ses enfants.

C'est une nation qui aspire ouvertement à conquérir partout et en tout le premier rang, s'y évertue sans relâche, y consacre ses forces matérielles et morales, et qui après avoir longtemps ignoré les questions épineuses de la politique internationale, court, par une étrange illusion d'optique et par une réaction tardive, à des excès contraires.

Quoiqu'il faille remonter en 1892 pour tracer les premiers pas de la diplomatie américaine, dans son appui effectif à la politique anglaise lors de la question arménienne et qui permit à cette dernière de ressaisir à Constantinople l'autorité que lui avait jadis conféré la convention de Chypre et qu'elle avait perdue depuis l'entente Turco-Russe ; ce n'est en somme que récemment que les États-Unis sont descendus en armes dans l'arène de la politique européenne. Elle avait à peine fait acte de présence, qu'il lui a fallu choisir entre les combinaisons et les alliances qui s'offraient à elle, mais étant donné les circonstances qui avaient précédé cette entrée en scène, son hésitation ne pouvait être que feinte ; elle s'est jetée dans les bras de l'Angleterre, sa souveraine et grande inspiratrice, réalisant ainsi une alliance à la fois politique et militaire.

Qu'elle ait eu d'excellentes raisons pour adopter cette voie, il n'y a pas à douter ; nous avons en effet en présence de nous deux nations dont l'une a pour ainsi dire donné naissance à l'autre : même race et même religion, similitude de langage et d'institutions, tout devait concourir à unir ces deux peuples : l'on peut dire que cette union diplomatique et puissamment économique n'a été que le complément du développement commercial et industriel de ces deux nations, et le corollaire obligé de leur expansion à outrance d'où est né cet impérialisme anglo-saxon qui menace de déplacer l'axe du monde.

A-t-elle bien choisi ? Le temps, ce juge souverain, en faisant son œuvre se chargera de nous apprendre si elle n'aura pas à regretter plus tard la voie où elle s'est engagée, et si les hommes d'état qui lui ont tracé cette ligne de conduite en préférant pour elle la politique des mains unies à la politique des mains libres ont eu une conception bien nette de la situation présente et une précision assez claire des éventualités futures.

Il semble que depuis 1896, c'est à dire depuis l'avènement du parti républicain, la diplomatie américaine ne se soit épargné aucun effort pour frapper l'imagination des chancelleries européennes, espérant ainsi donner un relief extraordinaire à la mission diplomatique des Etats-Unis dans l'histoire du XXe siècle.

Leur politique extérieure assez jeune pour ne douter de rien a fait maintes fois preuve d'une telle désinvolture que l'Europe, prise de certaines inquiétudes, a dû à des reprises différentes imposer son influence apaisante et calmante en présence de l'attitude et de l'action excessive du gouvernement américain.

Serait-il, que désireux de déplacer les responsabilités le cabinet anglais au lieu d'enseigner à la diplomatie américaine l'art de réfléchir mûrement avant d'agir, ne s'en soit fait, de cette diplomatie impatiente d'occuper les cent voix de la renommée, tout à la fois l'arme de défense de l'expansionisme britannique et l'instrument d'attaque de l'impérialisme anglo-saxon.

C'est en effet avec la clarté de l'évidence que l'on aperçoit le cabinet anglais dirigeant la politique américaine par l'intermédiaire et en la personne de son ambassadeur Lord Pauncefote, dont le mandat renouvelé par deux fois successives en dépit des traditions de la chancellerie anglaise n'a pas manqué d'éveiller la juste méfiance des cabinets européens.

Qu'en 1898, au moment où l'Espagne contrecarrant au Maroc les intrigues britanniques et menaçait de créer à Ceuta un second Gibraltar qui eût paralysé la forteresse anglaise, l'Angleterre eut jeté contre elle le colosse américain, le fait est indéniable, ces expédients inavouables ayant toujours été l'apanage de la chancellerie britannique ; l'Espagne une fois vaincue abandonnait les Antilles aux Etats-Unis

qui prenaient aussi possession du golfe du Mexique et de la mer des Antilles, l'achat des îles Danoises ne devant être pour eux qu'une question de temps ; quant à l'Angleterre, que de bénéfices pour elle ! l'Espagne abattue abandonnait ses projets sur la côte africaine et de plus, ruinée et acculée à la banqueroute, n'accepterait-elle pas l'or anglais en échange des Canaries et des Baléares ? qui donc pourrait également se refuser à reconnaître les intrigues britanniques dans l'achat des Philippines par les États-Unis, bien lourd fardeau où le cabinet McKinley a enfoui 100 millions, où il entretient depuis deux ans 70,000 hommes de troupes et où s'engloutissent à la fois les dollars américains et l'autorité du parti républicain.

L'Angleterre n'a-t-elle pas un intérêt de premier ordre à ce que ces îles appartiennent à ses alliés et deviennent ainsi une menace constante pour l'Indo-Chine française ?

Et, au moment où engagée dans une guerre injuste et cynique, répugnante à tous les titres et craignant une intervention européenne, n'a-t-elle pas invité les États-Unis à venir semer en Europe un germe de conflit, cela au sujet d'une banale indemnité, destinée dans son esprit à rouvrir la question d'Orient et concentrer ainsi sur un autre point l'attention des puissances ?

Quel est le prétexte plausible offert par le gouvernement américain pour soulever ainsi sans rime ni raison une question aussi dangereuse dans ses conséquences imprévues ; si ce n'est qu'en cette circonstance comme en toute autre, ne se révèle une fois de plus la perspicacité générale de la politique britannique.

A discuter les réalités on doit être convaincu que la diplomatie américaine, se basant sur la doctrine de Monroe, ne renoncera jamais à une influence effective ou pour s'exprimer en toute indépendance à un protectorat déguisé sur les Amériques Sud et Centrale ; elle se sent soutenue au cas échéant par l'Angleterre son associée et complice ; les efforts et les sacrifices qu'elle a d'ailleurs fait dans ce but, la poussent à une politique décisive envers quiconque paraît devoir ignorer ses prétentions.

Désireux de donner à l'Europe un avertissement jugé salutaire, tout en glorifiant l'impérialisme anglo-saxon, l'amiral Dewey, le vainqueur de Manille et l'espérance de la marine américaine, a prononcé le 4 mai dernier les paroles suivantes :

“ Nous pouvons battre n'importe quelle nation excepté l'Angleterre et l'Angleterre est notre meilleure amie ”.

Paroles d'autant plus graves qu'elles étaient énoncées à un banquet politique et par un amiral américain candidat à la présidence des États-Unis.

Langage inutilement agressif qui n'a pas manqué de surprendre l'Europe, par cela même qu'on lui donnait avec intention un écho

destiné à résonner aussi fort que possible des deux côtés de l'Atlantique.

Quelques jours plus tard, le 11 mai, le gouvernement américain a tenu au Sénat, par l'intermédiaire de M. Cabot Lodge, sénateur du Massachusetts, le langage suivant :

“ Le gouvernement américain, a dit M. Lodge, n'ayant pu obtenir la cession des îles Danoises, ne saurait autoriser aucune puissance européenne à s'en assurer la possession, car le port de St-Thomas, situé sur la route du canal de Nicaragua, serait, en tant que station navale de premier ordre, un danger constant pour les États-Unis.”

Étant donné ses inspirations gouvernementales, cette apostrophe est un prétentieux avertissement significatif, formulé en termes d'une singulière précision.

Il paraît que ce thème, suggestif par lui-même, n'était pas suffisamment développé : “ Il se peut, a ajouté le sénateur du Massachusetts, que certaines nations européennes—et entre autres l'une d'elles dont la marine reçoit en ce moment une importante augmentation—ne prétendent dans l'agrandissement de leur domaine colonial, ignorer la doctrine Monroe, nous pourrions donc être appelés à la faire respecter soit au Brésil, soit en tout autre point des Amériques Sud et Centrale.”

Guillaume II se vit donc invité par la grande République à modifier ses plans, si tel est le but de sa future marine ; reste à savoir si son Altesse impériale tiendra compte de ces conseils prétentieux et intéressés. Le fougueux sénateur n'a eu garde d'oublier la France daignant lui rappeler que l'agrandissement de la Guyane aux dépens du Brésil ne saurait être toléré.

Il faut, on doit le reconnaître, toute la présomption et tout le “ bluff ” du caractère américain pour se permettre semblables rodomontades, même avec l'appui certain de la flotte anglaise.

Il est vraiment malheureux que la presse française—et par contre, coup l'opinion publique—se soit mise à encenser à tout propos la “ Grande République sœur du Nouveau Monde, ” et s'obstine à ignorer l'alliance anglo-américaine en dépit des preuves nombreuses et irréfutables qui l'affirment à chaque instant.

Faut-il réfuter les écrits de M. Richard Olney, ancien secrétaire d'état, qui, en avril dernier, s'exprimait ainsi dans l'*Atlantic Monthly*” une des premières revues américaines :

“ Nous aurions dû, dit-il, rester amis avec toutes les nations européennes, mais maintenant que l'inévitable est arrivé, quelque importants qu'auraient pu être les bénéfices de notre liberté, les regrets sont inutiles. Notre alliance avec l'Angleterre a été le meilleur choix que nous eussions pu faire, en effet comme ennemi elle eût été le plus formidable ; comme allié, son appui est inestimable. De plus ses conseils

et son expérience seront pour nous des plus salutaires dans la réalisation des problèmes que nous serons désormais appelés à résoudre."

Une telle confession par une plume autorisée entre toutes s'impose avec la force d'une inéluctable évidence, et ne peut manquer de convaincre même les incrédules.

Et que dire à plus forte raison de cette déclaration faite au Sénat américain, le 28 mai, par M. George Wellington, sénateur du Maryland : " La guerre espagnole, dit-il, a été le point de départ d'une alliance avec la Grande-Bretagne, alliance conçue dans l'ombre et qui n'a glorifié que l'injustice. Il y a entre les deux gouvernements une entente secrète et une cession complète à l'Angleterre des intérêts américaines."

En présence d'un langage aussi précis, il serait d'urgente nécessité que l'ambassadeur de France à Washington modifiât quelque peu son optimisme aussi inébranlable que peu clairvoyant ; les faits ont parlé, aucune illusion n'est désormais possible, se rendre compte de la situation est assurément très pénible, mais s'en désintéresser ou feindre de l'ignorer serait extrêmement dangereux.

En d'autres termes, l'Angleterre et les États-Unis, puissances créatrices de l'impérialisme anglo-saxon, se sont unies pour le partage du monde ; à l'Angleterre, l'Australie, l'Afrique et le canal de Suez ; aux États-Unis : l'Océanie, l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale et le canal de Nicaragua. En face de son arrêt de mort qu'on lui jette ainsi brutalement à la face, qu'attend donc l'Europe pour agir.

H. A. MOREAU.

New-York, 15 juin 1900.

SACRILÈGES

Nos lecteurs connaissent le vol commis à l'église St-Lambert. Il s'agit d'un ciboire, dérobé dans le tabernacle, et contenant, dit-on, une cinquantaine d'hosties consacrées.

Avant d'aller plus loin, on nous permettra de nous étonner que des objets si précieux, des Dieu multipliés et inertes soient ainsi abandonnés à la cupidité des voleurs ou au hasard d'un accident vulgaire : coup de foudre, tremblement de terre, incendie, etc.

La valeur matérielle des hosties n'est pas si grande que les curés en soient ménagers, et la cérémonie qui les transmue de farine et d'eau en corps et en sang de Jésus, outre qu'elle est obligatoire à chaque messe, est si simple pour le prêtre, si courte et si peu coûteuse, que le fait de conserver des hosties consacrées accuse une imprudence impardonnable. Ne serait-il pas plus simple, au lieu de garder ces hosties, que le prêtre se communique, après la messe, avec ce qui en

reste. Tabernacle pour tabernacle, le cœur d'un lévite ne vaut-il pas mieux que l'armoire crochetable abandonnée sur l'autel ?

Ces choses ne nous regardent pas, cela est certain ; mais nous donnons ici ce modeste avis dans l'espoir que les autorités ecclésiastiques, oubliant momentanément la différence notable de nos opinions religieuses, ne verront là qu'un conseil judicieux et pratique, une préservation certaine contre tout attentat sacrilège de cette nature.

Le vol commis à St-Lambert a donné lieu à des appréciations diverses. Parmi elles, il y en a une particulièrement stupéfiante que nous tenons à discuter. Il s'agit du mobile du vol. Selon nos pieux confrères, les hosties ont été volées afin de permettre à un groupe de "sataniques" qui, paraît-il, s'épanouit à Montréal, de dire la "messe noire," c'est-à-dire d'offrir au Diable le corps du Rédempteur.

Cette ineptie a été dite sérieusement.

Tardivel a fait souche de... gobeurs ; mais nous pensions que cette lignée d'imbéciles avait succombé sous le pesant ridicule des révélations de Maurice Jogand, alias Léo Taxil, alias Dr Bataille.

Croire qu'il y a des adorateurs de Satan, c'est le dernier mot de l'absurde. Ne pas le croire et le dire, c'est de la pure gredinerie.

Pour notre part, si nous croyions au Diable nous croirions à tout le reste ; car l'invention du Diable, contrecarrant sans cesse et impunément les desseins de Dieu, de Dieu son créateur, son maître, son ennemi infiniment puissant, est bien la trouvaille la plus échevelée qu'on puisse concevoir. Ceux qui sont convaincus de la bonté inépuisable de Dieu, de son constant souci de notre bonheur éternel et qui, sans effort violent admettent l'existence d'un être présidant au mal, le propageant, et poussant l'homme à la damnation, malgré Dieu, ceux-là peuvent tout croire. On peut sans inconvénient leur démontrer que le soleil est obscur et froid, que l'eau brûle, que le feu mouille et toutes sortes de vérités semblables.

Mais à ceux qui font usage de la saine raison, à ceux qui rejettent toutes les billevesées inventées par les théogonies caduques ou par les théologies rétrogrades, il est impossible d'attribuer un acte de superstition si insensé, un acte de superstition qui surpasserait en odieux ridicule les extravagances de Saint-Siméon ou l'abjection de Benoît Labre.

Rendre hommage au Diable et se refuser à croire ce que des hommes disciplinés nous enseignent au nom de Dieu, qui s'est révélé à eux, disent-ils, ce serait, il faut en convenir, une preuve de démente inaccessible à la bêtise humaine.

Pour honorer le Démon, il faut croire au Démon. Et si l'on croit au Démon, il faut croire à tout, absolument à tout ce que ses révéléateurs nous enseignent touchant sa noirceur et l'horreur qu'il doit nous inspirer.

Un enfant s'avisera-t-il jamais de fêter Croque-Mitaine? Non certes. Il croit naïvement à sa méchanceté, à sa férocité implacable ; c'est pour lui un épouvantail, un être odieux ; y penser seulement le terrifie. Il n'aura même pas le courage de l'injurier mentalement. Devenu homme, croyez-vous que cet enfant, fixé sur la nature du Croque-Mitaine de ses jeunes années, souriant au souvenir des terreurs qu'il lui a fait éprouver, sera assez insensé pour défier le monstre imaginaire qui a jeté l'épouvante dans son jeune esprit ?

Ceux qui le croient ont les circonvolutions du cerveau bien peu marquées.

S'il existait un seul individu capable, en haine de Dieu, de pratiquer le culte du Diable, il faudrait immédiatement le mettre à mort dans la crainte qu'il ne fasse des petits. Notre société est assez abêtie par la vérité sans qu'on lui adjoigne la stupidité pour compléter son œuvre.

:

À propos du vol commis à l'église St-Lambert, quelques personnes nous ont demandé si, au sujet de la dénonciation d'un individu qui aurait pratiqué à son égard une tentative de chantage, le curé n'avait pas violé le secret de la confession.

Voici dans quelle circonstance M. le curé de St-Lambert a fait cette dénonciation.

Deux jours après le vol, un individu se présenta au curé et demanda à être entendu en confession. Au cours d'icelle, il dit au confesseur :—“ Je connais l'homme qui a volé le ciboire. Je vous donnerai son nom moyennant \$500.”

Le curé fit semblant d'acquiescer à sa demande, sortit, donna l'alarme, et l'individu fut arrêté.

Puisque l'on nous a fait l'honneur de nous demander notre avis sur ce cas, nous répondons que le curé n'a nullement trahi le secret de la confession. Pour que ce secret soit inviolable, il faut que la confession soit sincère; *sacramentelle* comme disent les théologiens. Celui qui pèche volontairement en se confessant, ou plutôt en faisant le simulacre de se confesser, commet sciemment un sacrilège et se prive ainsi des immunités du sacrement. Le vol, ou la tentative de vol, que ce soit une extorsion brutale ou sous condition, est un délit selon les lois civiles et un péché selon les lois religieuses. Commettre un vol flagrant sous le couvert du confessionnal est plutôt une aggravation, et nous bondirions d'indignation si le sacrement de pénitence cachait de pareilles manœuvres.

Le curé de St-Lambert n'a pas manqué à son devoir de prêtre et il a agi en bon citoyen.

:

Une réflexion, inspirée par la comparaison, nous est venue en lisant les comptes-rendus lamentables qui s'étalaient dans nos bons journaux au sujet de ce sacrilège qu'aucun adjectif suffisant n'a encore pu qualifier.

Qu'est-ce, réellement, qu'un sacrilège ?

C'est une action par laquelle on profane les choses sacrées.

Une église est-elle sacrée ?—Oui.

Les biens des églises sont-ils sacrés ?—Oui.

Un prêtre est-il sacré ?—Oui.

Mais alors, l'abbé Brière, vicaire de St-Eusèbe, dont nous avons raconté les frasques, en gazant charitablement, dans notre dernier numéro, a commis trois sacrilèges sans que cette dépense insolite de péchés ait ému outre mesure notre clergé et notre population.

L'abbé Brière, dans des circonstances que nous ne pouvons pas écrire, a profané ses doigts, ses yeux, ses lèvres, sa soutane, son caractère et le reste.

C'est un sacrilège.

Dans cet état d'impureté, il a accompli son sacré ministère, approchant l'autel, regardant le Christ, touchant les hosties, prononçant les paroles magiques de la consécration avec des lèvres souillées. Cette coupable audace a nécessairement pollué le temple.

C'est encore un sacrilège.

Expédié sous un ciel plus clément, l'abbé Brière ne s'est pas gêné pour vider la caisse de la fabrique.

C'est le troisième sacrilège.

Et puisque pour ce triple sacrilège commis avec persistance et préméditation dans une église de Montréal on a fait le silence absolu, nous nous étonnons qu'on fasse tant de bruit autour de celui commis dans une église suburbaine. Nous comprenons que la profanation par soustraction de cinquante hosties consacrées soit le pire des sacrilèges ; mais à St-Eusèbe la quantité compensait la qualité, et le caractère du coupable valait au moins l'attention du public.

M. l'abbé Brière rachèterait-il ses défauts par une si excessive modestie ?

C'est possible.

Peut-être aussi les autorités diocésaines ont-elles voulu, à son égard, mettre en pratique ce précepte de J.-J. Rousseau :

“ C'est un sacrilège à des hommes de se faire les vengeurs de la Divinité.”

Cas de conscience exposé et résolu, par le R. P. Gury, S. J.

D.—Le baptême est-il valable, si une femme pleure sur la tête de l'enfant, tout en proférant les paroles sacramentelles ?

R.—Non, car les larmes ne sont pas de l'eau naturelle.

LE CLERGÉ CANADIEN

Chrétien moi-même et croyant au Dieu Suprême, ce n'est pas à la religion que j'en veux ici, mais à ceux qui la servent dans un but de lucre et d'orgueil et qui, dans l'intérêt de leurs viles passions, en détruisent le génie et en profanent la majesté.

H. A. MOREAU.

S'il est vrai que la religion du Christ est l'école de la moralité et de la vérité ; s'il est vrai que c'est de la tribune du catholicisme qu'ont été énoncées les plus sublimes vérités et les plus belles leçons de morale ; s'il est vrai que la religion par un mystérieux privilège ennoblit et divinise les plus purs sentiments de l'âme humaine, de quelle colère, de quelle honte, de quelle indignation le peuple canadien doit-il se sentir transporté en présence de la perfidie et du servilisme honteux de son clergé, traître à la France et par là même ennemi du patriotisme, ce sentiment grandiose et sublime entre tous, dont le Christianisme a immortalisé la noble majesté et consacré la gloire éternelle.

Messieurs les archevêques et évêques canadiens, vous est-il donc permis de profaner le patriotisme si cher à cette France dont se glorifiaient vos aïeux et que vous reniez dans votre démence insensée, et cela au mépris des lois de toute justice humaine, de la religion chrétienne elle-même et de ce Maître suprême qui de sa malédiction flagelle vos rêves outrageants et vos prières de parjures ?

Le sentiment qui lui seul a pu inspirer des peuples, enthousiasmer des mondes et soulever des nations, qui de chaque enfant fait un homme et de chaque homme un héros, de quel droit voulez-vous le briser ? et qui donc vous donnera la puissance de l'étouffer dans les cœurs canadiens, ce patriotisme qui seul peut tout vaincre et tout remplacer dans les cœurs, et que Dieu lui-même a fait jaillir dans l'âme humaine pour mieux l'élever jusqu'à lui.

Ne rougissez-vous pas en comparant ce que vous faites et ce que vous devriez faire, car votre méprisable conduite en 1837 comme en 1900 n'a-t-elle pas dévoilé à la population canadienne, vos relations inavouables et votre pacte perfide avec cette Grande Bretagne protestante qui, triomphant aujourd'hui dans sa haine et sa vengeance, foule dans le sang d'un peuple héroïque les principes mêmes de cette religion catholique que vous avez juré de servir mais que vous trahissez comme Judas pour de l'or ; et plus indignes, plus meurtriers, plus idolâtres encore que cet apôtre infâme, pour l'or de cette Angleterre, l'ennemi séculaire et irréconciliable de la France, notre Mère-Patrie.

Messieurs Bégin et Bruchési, un jour viendra ou vous endosserez la pourpre cardinalice comme Judas a revêtu le manteau rouge après son

baiser de traître, mais peut-être plus heureux que lui trouverez-vous un refuge dans le sein de l'Angleterre le jour ou le Canada-Français, recouvrant tout à la fois son indépendance et sa liberté d'esprit, vous rendra à ceux qui ont payé fort cher votre ignominie et votre loyalisme anglais.

Voyons Messieurs Denaut, Plessis, Lartigue, Bégin et Bruchési ! Que vous soyez dans l'éternité ou vous que vous prépariez à vous y rendre, je me complais à lire vos oraisons, vos écrits et vos sermons, imprégnés de votre orgueil et de votre ambition, j'y vois à chaque ligne les plus sublimes pensées religieuses façonnées à votre usage, les principes moraux et chrétiens disséqués et cuisinés en l'honneur de ce veau d'or britannique qui se plaint à satisfaire vos jouissances matérielles, j'y découvre une religion qui dans ces conditions serait la plus burlesque des inventions et le plus impudent des mensonges, la violation de toutes les libertés et l'étouffement de ce désir de liberté qui gît au fond de tout cœur humain.

Quelle subtilité et quels raffinements dans vos discours, où le servilisme et la trahison se disputent à l'envie la prépondérance à chaque définition de cette soi-disant religion qui froisse insolemment l'âme chrétienne de ceux qui pour vous mieux juger se condamnent à les lire.

Voulez vous donc soumettre les Canadiens-français à une consigne stupide, les traiter en esclaves, en mercenaires qu'il faut brider, en brutes incapables de discernement ?

Avez-vous pris à tâche de faire le plus possible de mécontents, de porter leur irritation au paroxysme par des vexations de toute sorte ? — Prenez garde que ces mécontents ne s'unissent un jour, ne forment un flot menaçant contre votre oppression, et que dans l'ardeur de la lutte ils ne rejettent au loin le joug de cette Angleterre dont vous n'êtes que les singes et les acteurs.

Si les patriotes de Québec et de Montréal ne peuvent que vous mépriser, pour les paroles cyniques et anti-françaises que vous débitez depuis un siècle du haut de ces chaires vendues à l'anglo-saxon, de loin la France vous entend et vous juge, et si l'impunité est acquise à vos paroles et vos actions, elle ne le sera pas à votre vieillesse, car l'ambition et l'égoïsme de l'Angleterre ont fatigué l'Europe, ses accaparements ont lésé les intérêts du monde entier et son impérialisme agressif dans les folies qu'il commet et les crimes qu'il perpète a préparé la guerre ; en un mot, l'Angleterre n'est plus inaccessible dans son île, et l'est encore moins dans ses colonies. De son côté la France n'a pas oublié que, séparés d'elle depuis plus d'un siècle, deux millions de Canadiens parlent toujours sa langue, se sont soulevés pour se dire à nouveau Français et conservent toujours la fière et noble espérance de vivre et mourir à l'abri du drapeau tricolore. Un jour viendra qui n'est loin peut-être, messieurs les archevêques, où votre catholicisme

servile, jésuitique et persécuteur, devra céder la place à la vraie religion, à celle qui a plaidé éternellement la cause du faible contre l'opresseur, qui adoucit, apaise et purifie les âmes.

Peut-être est-il bon que le spectacle d'hypocrisie qui nous est offert par le clergé canadien continue encore à s'étaler pour que l'universel dégoût se change en protestation active. Peut-être est-il nécessaire que cet état de choses se prolonge pour que tous les Canadiens, que ce clergé intolérant et vendu a blessé et réunis contre lui, puissent avoir le temps de former un pacte solennel et d'organiser une puissance jadis éparse et inconsciente d'elle-même.

Car de là doit naître et s'affermir dans le Canada un état d'esprit non pas anti-religieux, mais anti-clérical et anti-jésuitique, dont la puissance sans cesse croissante brisera et jettera tôt ou tard à l'abîme ce clergé sans conscience qui, renouvelant les exploits de l'inquisition, se sert de l'image du Christ sans l'avoir gravée dans son cœur.

H. A. MOREAU.

DIDEROT AU PANTHÉON

Du Petit Bleu.

Le 29 juillet 1784, Denis Diderot était, sur sa couche de douleur, fort occupé à ranger des papiers et des estampes, lorsqu'on frappa à la porte de sa chambre. C'étaient des ouvriers qui lui apportaient un meilleur lit. Et comme, nous dit Mme de Vandeuil, la fille du philosophe, ces braves gens se tourmentaient pour placer convenablement le nouveau meuble, Diderot les rassura avec un sourire : " Mes amis, s'écria-t-il, vous prenez-là bien de la peine pour un meuble qui ne servira pas quatre jours." En effet, il mourut le lendemain.

On l'inhuma à Saint-Roch, où furent célébrés ses obsèques, et c'est là qu'il continuera à reposer, puisque la Chambre française, par 270 voix contre 247, l'a jugé " indigne " du Panthéon.

Il y a quelque ironie dans cette manifestation hostile d'un Parlement, si on se remémore que Diderot fut un des premiers apologistes du régime des assemblées souveraines et que s'il avait pu vivre jusqu'en 1789, il eût été, et à excellente enseigne, représentant du peuple, comme Robespierre ou Danton. Le conseil municipal de Paris l'avait bien compris, et, en lui faisant élever un statue au boulevard Saint-Germain, il a voulu affirmer sa foi républicaine plus encore que son admiration littéraire. Mais il n'y a pas que l'écrivain et le réformateur politique chez Diderot, son plus noble titre à l'immortalité, et, si l'on peut, au Panthéon, et ce nom de philosophe, qui, si on le lui applique bien, résume tous les autres. La majorité d'hier, à la Chambre

française, est donc, avant tout, par l'inconscience de certains et la maladresse d'autres, une majorité cléricale.

Diderot a toujours été pauvre et, comme on disait alors, vertueux. Il n'a eu ni les vices de J.-J. Rousseau, ni les torts anti-patriotiques et les louches habiletés de M. de Voltaire ; son génie est égal à celui de ces grands hommes ; mais on doit mettre son caractère au-dessus de son génie ; c'est ce qui fait qu'on aime Diderot et qu'on peut seulement admirer ceux qui partagent avec lui la royauté intellectuelle de son temps.

Sa philosophie, comme il va de soi, devait s'accommoder à son caractère. Il n'a ni le pessimisme de Rousseau, ni l'optimisme facile de Voltaire ; il n'attribue à ces termes de vice et de vertu qu'une valeur relative. Avant H. Taine il avait, sinon écrit, du moins sous-entendu que c'étaient là des produits comme le vitriol et le sucre. Voici, comment il s'exprime à cet égard :

“ Et le vice et la vertu, que sont-ils ?—De la bienfaisance ou de la malfaisance. On est heureusement ou malheureusement né ; on est irrésistiblement entraîné par un torrent général qui conduit l'un à la gloire et l'autre à l'ignominie.”

Diderot nie donc la liberté au sens philosophique. “ Regardez-y de près, et vous verrez que la liberté est un mot vide de sens ; qu'il n'y a point et qu'il ne peut y avoir d'être libre ; que nous ne sommes que ce qui convient à l'ordre général, à l'organisation, à l'éducation, à la chance des événements.” Et à ce déterminisme résolu il fait correspondre, dans l'ordre de la nature, toute une doctrine surprenante d'audace et de nouveauté, qui, après les découvertes de Lamarck et de Darwin, et même en raison d'elles, garde une vérité qu'aucune opinion scientifique du dix-huitième siècle ne peut plus revendiquer aujourd'hui. Partisan de la loi naturelle, le philosophe parisien s'essayait, dès 1754, à en justifier le mécanisme ; il entrevoyait qu'une série interrompue des êtres liait nos origines aux plus infimes atomes, où s'agite la vie embryonnaire ; il était, en un mot, transformiste lorsqu'il écrivait dans le “ Rêve de d'Alembert ” ces lignes prophétiques : “ Les organes produisent les besoins, et, réciproquement, les besoins produisent les organes,” et celles-ci, plus étonnantes peut-être de divination : “ De même que dans les règnes animal et végétal un individu commence, pour ainsi dire, s'accroît, dure, dépérit et passe, n'en serait-il pas de même des espèces entières ?... Ne pourrait-on soupçonner que l'animalité avait de toute éternité ses éléments particuliers épars et confondus dans la masse de la matière ; qu'il est arrivé à ces éléments de se réunir, parce qu'il était possible que cela fût ; que l'embryon formé de ces éléments a passé par une infinité d'organisations et de développements ? ”

Quand on songe que ces propositions datent de 1754, on est con-

fondu, et on ne l'est pas moins quand on retrouve ailleurs, et particulièrement dans un projet de gouvernement que Diderot rédigea pour Catherine II, la formule de la plupart des grands principes sur lesquels repose l'État moderne.

Il est inadmissible, a dit à la Chambre M. Paschal Grousset, que celui qui combattit sans cesse les prêtres reste enterré dans leur maison. De fait, Diderot a défendu la liberté de penser individuelle et l'indépendance du pouvoir civil avec une tenacité que rien ne put vaincre. On l'embastilla, on essaya de lui fermer la bouche par des promesses d'emploi, il reste inébranlable :

“ Il importe au protecteur de la liberté, écrivait-il à Pétersbourg, ou à l'ennemi de l'intolérance de tenir la théologie dans le mépris et le prêtre dans la médiocrité et dans l'ignorance.” Et, estimant que la tolérance est plutôt une vertu du caractère qu'une affaire de raison, qu'il ne faut jamais espérer qu'une confession désarme volontairement sur ce terrain devant le progrès des idées, il ajoutait ceci, qui trouve son application en France, à l'heure actuelle, où les catholiques défendent prétendument la liberté dans un intérêt de personne trop évident : “ La tolérance n'est jamais que le système du persécuté, système qu'il abandonne aussitôt qu'il est assez fort pour être persécuté.” Ah ! si les législateurs se donnaient la peine de connaître avant de voter, si peut-être on leur avait allégué ce passage, les cendres de Diderot seraient en route pour le Panthéon !

GALIMATIAS DRAMATIQUE

Un jésuite, prêchant, aux Chinois.—Je vous le dis, mes chers frères, notre Seigneur veut faire de tous les hommes des vases d'élection ; il ne tient qu'à vous d'être vases ; vous n'avez qu'à croire sur-le-champ tout ce que je vous annonce ; vous êtes les maîtres de votre esprit, de votre cœur, de vos pensées, de vos sentiments. Jésus-Christ est mort pour tous, comme on sait, la grâce est donnée à tous. Si vous n'avez pas la contrition, vous avez l'attrition ; si l'attrition vous manque, vous avez vos propres forces et les miennes.

Un janséniste, arrivant.—Vous en avez menti, enfant d'Escobar et de perdition ; vous prêchez ici l'erreur et le mensonge. Non, Jésus n'est mort que pour plusieurs ; la grâce est donnée à peu ; l'attrition est une sottise ; les forces des Chinois sont nulles, et vos prières sont des blasphèmes ; car Augustin et Paul...

Le jésuite.—Taisez-vous, hérétique : sortez, ennemi de saint Pierre. Mes frères, n'écoutez point ce novateur, qui cite Augustin et Paul, et venez tous que je vous baptise.

Le janséniste.—Gardez-vous-en bien, mes frères ; ne vous faites point baptiser par la main d'un moliniste ; vous seriez damnés à tous les diables. Je vous baptiserai dans un an au plus tôt, quand je vous aurai appris ce que c'est que la grâce.

Le quaker.—Ah ! mes frères, ne soyez baptisés ni par la patte de ce renard, ni par la griffe de ce tigre. Croyez moi, il vaut mieux n'être point baptisé du tout ; c'est ainsi que nous en usons. Le baptême peut avoir son mérite ; mais on peut très bien s'en passer. Tout ce qui est nécessaire, c'est d'être animé de l'Esprit ; vous n'avez qu'à l'attendre, il viendra, et vous en saurez plus en un moment que ces charlatans n'en pourraient dire dans toute leur vie.

L'anglican.—Ah ! mes ouailles, quels monstres viennent ici vous dévorer ! Mes chères brebis, ne savez-vous pas que l'Eglise anglicane est la seule église pure ? nos chapelains qui sont venus boire du punch à Canton ne vous l'ont-ils pas dit ?

Le jésuite.—Les anglicans sont des déserteurs ; ils ont renoncé à notre pape, et le pape est infaillible.

Le luthérien.—Votre pape est un âne, comme l'a prononcé Luther. Mes chers Chinois, moquez-vous du pape, et des anglicans, et des molinistes, et des jansénistes, et des quakers, et ne croyez que les luthériens : prononcez seulement ces mots, *in, cum, ub*, et buvez du meilleur.

Le puritain.—Nous déplorons, mes frères, l'aveuglement de tous ces gens-ci, et le vôtre. Mais, Dieu merci, l'éternel a ordonné que je viendrais à Pékin, au jour marqué, confondre ces bavards, que vous m'écouteriez, et que nous ferions le souper ensemble le matin, car vous saurez que dans le quatrième siècle de l'ère de Denys-le-Petit...

Le musulman.—Eh ! mort de Mahomet, voilà bien des discours ! Si quelqu'un de ces chiens-là s'avise encore d'aboyer, je leur coupe à tous les deux les oreilles ; pour leur prépuce, je ne m'en donnerai pas la peine ; ce sera vous, mes chers Chinois, que je circoncirai : je vous donne huit jours pour vous y préparer ; et si quelqu'un de vous autres, après cela, s'avise de boire du vin, il aura affaire à moi.

Le juif.—Ah ! mes enfants, si vous voulez être circonscis, donnez-moi la préférence ; je vous ferai boire du vin, tant que vous voudrez ; mais si vous êtes assez impies pour manger du lièvre qui, comme vous savez, rumine, et n'a pas le pied fendu, je vous ferai passer au fil de l'épée quand je serai le plus fort, ou si vous l'aimez mieux, je vous lapiderai ; car...

Les Chinois.—Ah ! par Confucius et les cinq Kings, tous ces gens-là ont-ils perdu l'esprit ? Monsieur le geôlier des petites-maisons de la Chine, allez renfermer tous ces pauvres fous chacun dans leur loge.

AUX PAUVRES LA BESACE

Notre brillant confrère, M. Charles Gill, a publié dans *Les Débats* du 17 juin un vibrant article au sujet d'une fille de joie — ô ironie des mots ! — morte en prison de la phthisie.

Que nos lecteurs se reportent à cet article, et ils éprouveront une émotion violente augmentée d'une inévitable indignation. Le cas que nous rapportons aujourd'hui n'est pas le même que celui dénoncé par M. Charles Gill, et cette particularité prouve la persistante vertu des autorités chargées, on ne sait par qui, de changer la distribution des rôles dans le drame atroce mais fatal de la prostitution à Montréal.

Ce dernier membre de phrase sera inintelligible pour bien des gens : nous l'expliquerons sous peu. En attendant, nous nous bornons au fait lamentable que la lecture d'un banal fait divers nous a révélé.

Nous lisons dans *La Patrie*, du 25 mai, les navrantes lignes que voici :

“ Le coroner MacMahon a été appelé à tenir une enquête, cette après-midi, dans le cas d'une fille nommée Eva Lapointe qui est morte à la prison hier. La malheureuse n'était âgée que de 24 ans. Elle avait été condamnée le 29 avril à un mois de prison, \$25 d'amende ou 3 autres mois, pour avoir été trouvée dans une maison de désordre. N'ayant pu payer le montant de l'amende imposée, la pauvre était restée en prison, en dépit de la maladie qui la minait et qui l'a terrassée hier.

“ Un verdict de mort naturelle a été rendu.”

Ainsi, une pauvre fille, *minée*, dit notre confrère, par la maladie, a été incarcérée pour quatre mois et soumise au régime de la prison au lieu d'être transportée à l'hôpital.

Par contre, Weir le coquin, Weir le riche banqueroutier qui ne crèvera que de la goutte tant il a fait bonne chère aux dépens des pauvres hères qu'il a volés, quitte à son gré la prison que lui ont mérité ses méfaits, et, affalé sur les coussins d'un carosse bien capitonné, s'en va, quand il veut, faire un bon repas et un petit tour de santé dans sa propriété du Sault-au-Récollet.

Il y était encore la semaine dernière.

Nous n'imputons pas à nos lois ces monstrueuses anomalies, mais nous traduisons devant le souverain tribunal du Peuple ceux qui sont chargés de leur application, et qui s'acquittent de leur devoir avec une pareille désinvolture.

Faites abonner vos amis à LA PETITE REVUE qui, avec son supplément littéraire, ne coûte que \$1.00 par an, livrée franco à domicile.

LES
Annales Politiques et Littéraires

15, rue Saint-Georges, Paris

Sommaire du numéro du 10 juin 1900

- Chronique Politique
Notes de la Semaine : La Ligne de Chances
Georges d'Esparbès
Premier Voyages, Premier Mensonge (Souvenirs
d'Enfance), suite *Alphonse Daudet*
L'Exposition : Rodin et son Œuvre
Gustave Larroumet
Les Echos de Paris : Mde Faletouf. — Un mot sur
Oscar II. — Jardin de Babylone . . . parisien.
— Entres joueurs aux Courses. — Le spectacle
de l'Exposition. — Vins exotiques. — Voleur in-
génieux. — Chronique du Vieux Paris. *Sergines*
Rocheambeau et l'Exposition française en Amérique :
La Capitulation de Yorktown. *L'Abbé Robin*
Les Grenadiers d'Auvergne ; les Adieux des Amé-
ricains à leurs frères d'armes
Comte de Rocheambeau
Poésies : Des sages *Jules Lemaitre*
— Pour une Petites Communiantes
Armand Silvestre
Musique : "Hansel et Gretel" *Albert Dayrolles*
Pages Oubliées : Une Nuit chez les Brigands
Maurice Jokai
Revue des Livres : La Vie et l'Œuvre de Maurice
Jokai *Adolphe Brisson*
Mouvement Scientifique : Horticulture ; Variétés
Henri de Parville
Le Roman du Roi de Rome (suite)
Charles Laurent
La Cuisine Exotique à l'Exposition : Soupe allemande
de aux cerises *Trompette*
Livres Nouveaux de la Semaine

SUPPLEMENT ILLUSTRE

- L'EXPOSITION : Rodin et son œuvre (trois photo-
graphies). — La Première Communion, par Hugo
SALMONSON. — Les Types de l'Exposition, fantaisie
d'après nature, par DRANER.
MUSIQUE : *Hymne national norvégien*, transcrit
pour le piano par FERDINAND BEYER.

ENVOI D'UN NUMERO SPECIMEN

Abonnement : 10 fr. par an

REVUE DES REVUES

12, Avenue de l'Opéra, Paris

Sommaire du numéro du 1^{er} juin 1900

ARTICLES DE FOND :

- Les États-Unis d'Europe, par *Anatole Leroy-Beaulieu*, de l'Institut
A la Martinique, par *Gascon Cagniard*
Le Rellet de nos fautes dans la guerre sud-africain
par *Louis Chevalier*

BEAUX-ARTS :

- Nicolas Iarochenko (6 gravures), par *A. O. Pinsky*

MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN FRANCE :

- Guy de Maupassant (Détails inédits sur son enfance
et sa première jeunesse), par *Rénée d'Un*

- Économie politique et Sciences sociales, par *Engel
Fournière*, Député

- Revue des derniers livres français, par les collabo-
rateurs de la *Revue*

- La France devant la lutte des langues : La langue
française en Arménie, par *Mok-Bébe*

POÉSIE

- Dernière soirée avec ma maîtresse (Vers inédits),
Guy de Maupassant

FEUILLETON DE LA

"REVUE DES REVUES" :

- Markheim (suite et fin), par *Robert-Louis Stevenson*

HISTOIRE ET DÉMOGRAPHIE :

- Le Théâtre populaire en Bavière, par *J. G. P. P.
homme*

- ANALYSE DES "REVUES" FRANÇAISES
ANGLAISES ET AMÉRICAINES

- Caricatures politiques (8 gravures)

PRIX DU NUMERO : 1 fr. en France,
1 fr. 30 à l'Étranger

L'HUMANITÉ NOUVELLE

REVUE INTERNATIONALE — SCIENCES ET ARTS

Paraît mensuellement en un volume in-8 d'au moins 128 pages de texte. La revue ne publie que de l'inédit.

L'HUMANITÉ NOUVELLE contient des articles de sciences sociologiques, physique, chimique, naturelle, de philosophie, d'histoire, de critiques sociale, politique, littéraire, artistique, musicale, des nouvelles, des vers, des contes, des romans, du théâtre, dus aux meilleurs auteurs de tous les pays. Dans chaque numéro il y a une chronique littéraire, une revue des revues et livres de toute langue. L'HUMANITÉ NOUVELLE est lu par tous ceux qui désirent suivre d'une manière exacte et approfondie l'évolution sociale, scientifique et artistique de tous les pays.

Directeur Scientifique : A. HANON

Directeur Littéraire : V. ÉMILE MICHELET

ABONNEMENTS : Étranger (Union) 15 frs. (un an) — 8 frs. (six mois). — Un numéro : 1 fr. 50 c.

Envoi d'un numéro spécimen, franco sur demande.

Librairie C. Reinwald-Schleicher frères, éditeurs ; 15, rue des Saints-Pères, Paris.